

ARCHIVES NOTARIALES DE L'ETUDE 2 DE VIREUX-MOLHAIN.

1804 - 1817

3E48 131-142

Établi par Emmanuel BAUDART, rédacteur territorial et
Clotilde CARNELET, adjoint administratif

sous la direction d'Élodie BLANCHARD, chargée d'études documentaires

Charleville-Mézières

2025

Présentation générale du fonds

Identification :

Référence	3E48 131-142
Intitulé	Archives notariales de l'étude 2 de Vireux-Molhain.
Dates extrêmes globales	1804-1817
Niveau de description	Sous-fonds
Importance matérielle	142 articles ; 7,20 mètres linéaires ; 54 boîtes

Contexte :

Nom du producteur	ETUDE 2 VIREUX-MOLHAIN
Histoire administrative du producteur	Sans objet
Historique de la conservation des documents	Les archives étaient conservées dans un grenier au deuxième étage de l'étude située 3 place Méhul à Givet. Dans le cadre de la prise en compte du risque amiante dans les archives (circulaire du 5 août 2015 du ministère de la Culture), Maître BERTAUX a fourni une attestation indiquant qu'il n'y avait pas d'amiante dans les locaux conservant les archives. Les conditions de conservation (environnement climatique, salubrité et sécurité des locaux) n'étaient pas satisfaisantes : local ni isolé ni chauffé, avec fluctuations de température et d'humidité, exposition à la lumière extérieure et présence de moisissures au plafond.
Modalités et date d'entrée	Le versement des archives de l'étude 1 de Vireux-Molhain a été effectué par Maître DEREU en 1974 et 1975 (répertoires chronologiques 1847-1929, minutes 1822-1899) et par Maître BERTAUX en 2018 (répertoire chronologique 1913-1929, minutes 1899-1923). Le versement des archives de l'étude 2 de Vireux-Molhain a été effectué par Maître VASTINE en 1989 (minutes 1804-1817).

Contenu et structure :

Présentation du contenu	Répertoires et minutes
Tris, éliminations réalisées	Sans objet
Accroissements	Sans objet
Mode de classement	La cotation des archives notariales s'effectue

conformément aux dispositions de la circulaire AD 58-12 du 12 mai 1958, rappelées dans la circulaire AD 98-8 du 18 décembre 1998 portant cadre de classement des Archives départementales : «Les minutes notariales, qui constituent une des sous-séries de la série E, sont groupées par étude, chaque étude portant un numéro d'ordre individuel ; chaque liasse ou registre reçoit ensuite un numéro d'ordre individuel».

Conditions d'accès et d'utilisation :

Conditions d'accès	Ces documents sont des archives publiques. À ce titre leur communicabilité est régie par le code du patrimoine (art. L 213-1-L 213-8).
Conditions de reproduction et de réutilisation	Les conditions de reproduction sont régies par le règlement de la salle de lecture des Archives départementales des Ardennes et par la licence ouverte votée par le Conseil départemental.
Langue et écriture des documents	français
Caractéristiques matérielles et contraintes techniques	Sans objet
Instruments de recherche	Sans objet

Sources complémentaires :

Existence et lieu de conservation des originaux	Sans objet
Existence et lieu de conservation de copies	Sans objet
Sources complémentaires dans le service des archives et hors service	- Minutes notariales provenant des archives des tribunaux où elles avaient été déposées avant la Révolution : série E. '- Administrations et tribunaux de l'époque révolutionnaire : notaires (tableaux nominatifs, circulaires, correspondances) (1791-an IX) L1249. '- Enregistrement et hypothèques : séries 3Q et 4Q. '- Officiers publics et ministériels : sous-série 8Unot.
Bibliographie	- Le Gnomon. Revue internationale d'histoire du notariat depuis 1988 [PERB7], '- MOREAU, Alain, Le notaire dans la société française d'hier à demain, coll. Mieux connaître, Economica, PARIS (FRANCE), 1999 [INOCTAVO/GEN 179], '- MONTJOUVENT, Philippe de, Dépouiller les archives de notaires, coll. Autrement généalogie, éd.

Autrement, Paris, 79 p.,

'- POISSON, Jean-Paul, Notaires et société : travaux d'histoire et de sociologie notariales (Tome II), Économica, Paris, 1990, 597 p. [INOCTAVO/GEN 33],

'- Conseil supérieur des archives. Commission des archives notariales / ETIENNE, Geneviève (DIR.) / LIMON-BONNET, Marie-Françoise (DIR.), Les archives notariales : manuel pratique et juridique, coll. Manuels et guides pratiques, Service interministériel des Archives de France/Documentation française, Paris, 295 p. [INOCTAVO/GEN 824].

Contrôle de la description :

Notes de l'archiviste

Emmanuel BAUDART

Règles ou conventions

Norme générale et internationale de description archivistique (ISAD-G) publiée par le Conseil international des archives en 1994, 2e édition en 1999.

Date de la notice

09/09/2020

ARCHIVES NOTARIALES DE L'ETUDE 2 DE VIREUX-MOLHAIN.

3E48 131 - 142	Minutes.	20 pluviôse an XII-9 mars 1817
3E48 131 - 142	Maître LICOT, PHILIPPE	20 pluviôse an XII-9 mars 1817
3E48 131		20 pluviôse-26 frimaire an XII
3E48 132		23 nivôse-25 floréal an XIII
3E48 133		13 janvier-25 novembre 1808
3E48 134		1er avril-30 décembre 1809
3E48 135		3 janvier-30 décembre 1810
3E48 136		15 janvier-22 décembre 1811
3E48 137		2 janvier-23 décembre 1812
3E48 138		2 janvier-5 novembre 1813
3E48 139		4 janvier-28 décembre 1814
3E48 140		1er janvier-23 novembre 1815
3E48 141		28 mai-22 août 1816
3E48 142		25 janvier-9 mars 1817